

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

SYNDICAT MIXTE Eden 62

Identification des organismes

Syndicat Mixte Eden 62
2 rue Claude-BP 113
62240 DESVRES
Tél. 03 21 32 13 74

Conservatoire du littoral
Délégation Manche – Mer du Nord
19 Quai Alfred Giard, 62930 Wimereux
Tél. 03.21.32.69.00

Personnes responsables

Madame Emmanuelle LEVEUGLE, Présidente du Syndicat Mixte Eden 62

Madame Sandrine DEROO, Déléguée de Rivages Manche Mer du Nord

Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

Située sur la rive Nord de la Canche, la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Canche pour sa partie terrestre est la propriété du Conservatoire du littoral. La gestion est assurée par le syndicat mixte Eden 62.

Au sein de la réserve naturelle, la stratégie de gestion des zones basses et humides est orientée vers du pâturage sectorisé et dirigée en terme de localisation.

Cette gestion du milieu naturel par un pâturage bovin et équin extensif vise à restaurer les végétations rares et menacées des marais de ce secteur. Pour assurer cette gestion, le Syndicat Mixte Eden 62 gestionnaire de la RNN recherche donc un troupeau de 3-5 bovins, de race rustique. Un appel est lancé aux éleveurs intéressés pour mettre des animaux à disposition, toute l'année durant 6 années consécutives (2019 à 2025). En complément, 2 poneys highlands propriété d'Eden 62 seront présents au sein de l'enclos.

Caractéristiques de l'appel à manifestation d'intérêt

La surface pâturable est d'environ 10 ha (parcelles cadastrées AN 11 et AN 13). Ce pâturage extensif devra être mené toute l'année avec 3 à 5 bovins en fonction de la période et de la quantité de fourrage présente.

Priorité sera accordée aux bovins de race locale régionale en raison de leur rusticité. A défaut, d'autres races dites rustiques seront acceptées sur le site.

Une expérience de pâturage similaire en milieux naturels hors surface agricole permettra d'appréhender la rusticité réelle des animaux et leur capacité d'adaptation aux ressources fourragères du milieu naturel. La responsabilité des problèmes liés aux animaux présents sur les parcelles revient automatiquement à l'éleveur. Eden 62 ne pourra être tenu pour responsable en cas de décès accidentel d'un animal. Une convention de type Convention d'Occupation Temporaire (COT) pour la mise en pâturage des bovins liera l'éleveur à Eden 62 et au Conservatoire du littoral pour 6 ans dans le cadre de l'exécution de la convention générale de gestion des terrains du Conservatoire du littoral. Elle portera notamment sur les responsabilités inhérentes aux deux parties avec la rédaction d'un cahier des charges précis. Au vu des contraintes écologiques, réglementaires inhérentes au site concerné, la redevance d'occupation du domaine public est ramené à un montant forfaitaire annuel de 30 €.

Conditions techniques générales

L'équipe technique de gardes ainsi que le Conservateur de la réserve pourront appeler l'éleveur pour qu'il vienne récupérer un (ou plusieurs) bovins s'ils jugent que ce(ux) dernier(s) ne peut(vent) plus suivre correctement le troupeau et donc nuire à la pression de pâturage. Celui(ceux)-ci devra(ont) être remplacé(s).

Les prophylaxies annuelles obligatoires seront réalisées par l'éleveur. Tous les frais vétérinaires seront à la charge de l'éleveur. Les vermifuges utilisés seront de rémanence faible ou nulle (de préférence BIO). Eden 62 est en droit de demander un justificatif concernant leur origine. L'affouragement est interdit. Des blocs de sel pourront toutefois être mis par les éleveurs en accord avec le gestionnaire du site faisant l'objet de cet appel à manifestation d'intérêt. L'entretien des clôtures, des parcs de contention et la coupe des chardons seront assurés par Eden 62.

Critères d'attribution

Critère obligatoire : Très bon état sanitaire du troupeau

Nombre de bovins pouvant être mis à disposition à compter du 1^{er} août 2019 : 40%

Expérience de mise en pâturage dans d'autres espaces naturels : 30%

Capacité à respecter les autres caractéristiques de l'appel à manifestation d'intérêt (notamment capacité à intervenir rapidement sur le troupeau) : 15%

Capacité de l'éleveur à renouveler le cheptel présent : 15%

Dépôt du dossier, conditions de délais et renseignements

Syndicat Mixte Eden 62

pierre.thellier@eden62.fr

Date limite de réception des offres le 21 juin 2019.

Ps : Une note motivant la candidature peut être annexée au formulaire de réponse

Date d'envoi du présent avis

Formulaire de réponse

Coordonnées de l'exploitant :

N° SIRET

N° cheptel ou éleveur

Taille du cheptel proposé en mise à disposition sur le site de la RNN baie de Canche :

Race proposée sur le site de la RNN de la Baie de Canche :

Expérience de pâturage en site naturel protégé, lieux :

Prophylaxie, état sanitaire du cheptel

Attestation que le cheptel est indemne de leucose et brucellose (certificat DDPP)

Attestation que le cheptel est indemne de parasites externes et internes (date de prophylaxie, matière active utilisée)

Je soussigné..... certifie la véracité des informations transmises via le formulaire.

Je m'engage à mettre à disposition d'Eden 62 mes bovins sur la RNN Baie de Canche à compter du 01/08/2019 après réception d'une confirmation écrite de la sélection de ma candidature*.

A..... le.....

Signature